

Europass: pour une plus grande visibilité des compétences

La plateforme en ligne Europass vous offre un lieu sécurisé, multilingue et gratuit pour gérer votre carrière et présenter vos compétences de manière structurée et complète. Outre la rédaction de CV et de lettre de motivation vous y trouverez des offres d'emplois et de formations en Europe.

L'Europass mobilité est un document qui met en valeur les compétences acquises lors d'un séjour d'apprentissages à l'étranger.

+ d'infos sur: www.europass.eu ou www.moneuropass.be



Plus d'infos sur Erasmus+?



Education et formation
AEF-Europe

+32 2 542 62 78

communication@aef-europe.be

www.erasmusplus-fr.be

Erasmus+ contribue à la création d'un espace européen de l'éducation et renforce le lien entre l'éducation et la recherche. Il permet aux étudiants et au personnel des établissements de développer des compétences et d'améliorer leurs perspectives d'emploi.

Il prévoit, en outre, le partage de bonnes pratiques entre institutions d'enseignement supérieur, la recherche et les entreprises.

Action clé 1: Mobilité des individus

Les mobilités d'études, de formation et d'apprentissage sont renforcées en vue d'améliorer les compétences et l'employabilité surtout des jeunes mais aussi des enseignants, des formateurs et du personnel de l'enseignement supérieur.

Toutes ces périodes de mobilité physique peuvent intégrer une composante virtuelle.

Pour les étudiants

Etudes: les étudiants ont la possibilité d'effectuer une période d'étude à l'étranger dans un autre établissement d'enseignement supérieur (EES) partenaire.

Stages: les stages sont aussi possibles dans une entreprise à l'étranger. La période de mobilité doit être comprise entre 2-12 mois. Cette possibilité est aussi ouverte aux doctorants ou aux jeunes diplômés dans les 12 mois suivant la diplomation.

Pour les enseignants/ personnel

Les enseignants et personnels des établissements d'enseignement supérieur peuvent bénéficier de missions d'enseignement ou de formations ou séjours combinant les deux activités.

La durée de ces mobilités doivent être comprises entre 2 jours et 2 mois.

Tous les EES détenteurs d'une charte Erasmus+ peuvent déposer leur candidature. Des organismes non EES pourraient aussi déposer une candidature en consortium

Les projets menés dans le cadre de cette action peuvent avoir une durée de 26 mois.

Action clé 2: Partenariats en faveur de la coopération

La coopération entre organisations et institutions permet aux organismes de travailler en projet avec des partenaires européens sur une thématique qui leur est commune et qui répond à un besoin.

L'objectif est de développer des projets innovants ou d'échanges d'expérience et de savoir-faire. L'impact du projet sera donc local, régional, national et européen.

Ces partenariats s'adressent soit à un secteur spécifique, soit à plusieurs secteurs de l'éducation, de la formation et de la jeunesse.

Deux types de partenariats

- **Partenariats simplifiés:** Possibilité de déposer une candidature pour un projet de partenariat simplifié (plus petit budget, durées plus courtes et procédures administratives simplifiées), pour autant que les objectifs visés par le projet concernent l'enseignement scolaire, la formation professionnelle ou l'éducation des adultes.
- **Partenariats de coopération:** l'objectif de ces partenariats est créer des résultats réutilisables, transférables, évolutifs et, si possible, avec une forte dimension transdisciplinaire. Ils doivent être ancrés dans les priorités et les cadres politiques de chaque secteur Erasmus+, au niveau européen et national, tout en visant la mise sur pied d'incitants à la coopération. Durée: 12 à 36 mois. Budget accordé: 100.000€ à 400.000€.

Focus sur quelques nouveautés

- **Mobilité hybride :** toute période d'études ou stage à l'étranger de quelque durée que ce soit, y compris la mobilité doctorale, peut être organisée sous cette forme. La mobilité hybride est une combinaison de mobilité physique avec une composante virtuelle facilitant un échange d'apprentissage en ligne collaboratif et un travail d'équipe.
- **Programmes intensifs hybrides:** participation à un programme court et intensif qui combine une mobilité physique à court terme à l'étranger (de 5 à 30 jours) et une composante virtuelle.
- **Plus grande ouverture à l'international:** jusqu'à 20% des fonds alloués à chaque projet de mobilité de l'enseignement supérieur peuvent être utilisés pour financer la mobilité sortante des étudiants et membres du personnel des établissements d'enseignement supérieur situés dans les pays programme vers tous les pays partenaires
- **Soutiens financiers complémentaires** pour soutenir les objectifs du programme en termes d'inclusion, de transformations numériques ou encore de durabilité.